

GARANTIE RÉSIDENTIELLE - CONDITIONS GÉNÉRALES

Forte de la qualité et de la fiabilité de ses produits, Victoria + Albert Baths garantit tous ses produits contre les défauts de matériaux et de fabrication dans le cadre d'une utilisation par l'acheteur d'origine durant 25 ans à compter de la date d'achat.

Sous réserve des dispositions des présentes, Victoria + Albert Baths réparera ou remplacera, à sa discrétion, un produit défectueux ou en remboursera le prix d'achat. La responsabilité du Vendeur, en vertu de la présente garantie, ne pourra en aucun cas excéder le coût de la réparation ou du remplacement du produit ou son prix d'achat. Les pieds à finition spéciale, les kits de vidage, les robinets, les douches et les accessoires ne sont pas couverts par cette garantie.

La garantie ne s'applique pas :

- aux dommages occasionnés par le nettoyage, l'entretien ou l'installation qui ne sont pas réalisés dans le strict respect des instructions de montage ;
- aux dommages causés par l'utilisation de produits chimiques puissants ;
- à la réduction de la brillance, aux rayures ou aux taches qui apparaissent sur la finition au fil du temps en raison des impuretés de l'eau ou des conditions atmosphériques ;
- aux dommages dus à des erreurs d'installation, un manque d'entretien, un mauvais usage ou un abus, un accident ou une négligence, occasionnés par l'acheteur, un entrepreneur ou un prestataire de services, ou toute autre cause indépendante de la volonté de Victoria + Albert Baths.

La société remplacera ou réparera le produit défectueux sous réserve des conditions suivantes :

- une réclamation doit être formulée par écrit au siège social dans les 10 jours suivant l'apparition du problème ;
- Le produit a été utilisé aux fins auxquelles il est destiné, ladite protection ne s'appliquant pas aux produits qui ont été détournés de leur but ;
- Le produit doit avoir été installé et entretenu conformément à nos instructions de montage et aux règlements locaux sur l'eau*.

(Voir les instructions de montage pour obtenir des informations sur le nettoyage, l'entretien et l'installation.)

Pour formuler une réclamation, veuillez contacter Victoria + Albert Baths par l'intermédiaire de votre revendeur ou adresser un courrier à Victoria + Albert Baths, Attn. : Customer Service (à l'attention du service à la clientèle), Unit B, Hortonwood 37, Telford, Shropshire, TF1 7XT Royaume-Uni. Veuillez-vous assurer de fournir tous les renseignements nécessaires concernant votre réclamation et, notamment, une description complète du problème, la désignation et le numéro du modèle, la couleur de finition du produit, ainsi que la date et le lieu d'achat. Veuillez également joindre votre facture originale. Afin d'évaluer les réclamations, il est possible que nous devions inspecter le produit installé avant son retrait et devons pouvoir avoir accès au produit sur demande.

Sauf disposition des présentes, le vendeur ne formule aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou tacite, en ce qui concerne le produit, sa qualité marchande ou son adéquation à un usage particulier. Le vendeur ne sera pas responsable des dommages indirects, accessoires ou consécutifs résultant de la livraison, de l'installation ou de l'utilisation du produit.

** Seuls les kits de vidage, pieds / plinthes Victoria + Albert® doivent être utilisés pour l'installation. L'utilisation d'autres matériels annulera la présente garantie. Votre garantie sera annulée si vous ne suivez pas nos instructions de montage. Vos droits en vertu de la loi ne seront pas modifiés par la présente garantie.*

Avant de procéder à l'installation, veuillez prendre le temps de lire les instructions de montage. Pour obtenir des conseils, appelez le +44 (0) 1952 221 100 ou envoyez un courrier électronique à info@vandabaths.com.